

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION
VERSION 2**

Le jeudi 23 février 2023

à 17 h

AVIS DE CONVOCATION

Montréal, le jeudi 16 février 2023

Prenez avis qu'une assemblée ordinaire du conseil d'agglomération est convoquée, à la demande du comité exécutif, pour **le jeudi 23 février 2023, à 17 h, dans la salle du conseil de l'édifice Lucien-Saulnier, située au 2^e étage du 155, rue Notre-Dame Est**. Les affaires énumérées dans les pages suivantes seront soumises à cette assemblée.

(s) Emmanuel Tani-Moore

Emmanuel TANI-MOORE
Greffier de la Ville

(English version available at the Service du greffe, Lucien-Saulnier building, street level)

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION
VERSION 2**

Le jeudi 23 février 2023

à 17 h

Ci-joint un nouvel avis de convocation de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du jeudi 23 février 2023 ainsi que l'ordre du jour remplaçant la version qui vous a été transmise le 9 février 2023.

Nous attirons votre attention sur l'ajout des points 6.01, 7.02, 20.20 à 20.30 et 30.01 à 30.03.

Prendre note que l'inscription au point 20.17 a été modifiée afin d'y retirer l'abrogation de la résolution CE22 2089.

Enfin, veuillez noter qu'une version électronique des dossiers accompagne cet ordre du jour et est accessible via la base de données sécurisée ADI.



**Assemblée ordinaire du conseil d'agglomération
du jeudi 23 février 2023**

ORDRE DU JOUR

VERSION 2

01 – Période de questions du public

01.01 Service du greffe

Période de questions du public

02 – Période de questions des membres du conseil

02.01 Service du greffe

Période de questions des membres du conseil

03 – Ordre du jour et procès-verbal

03.01 Service du greffe

Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération

03.02 Service du greffe

Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 26 janvier 2023

04 – Annonces et dépôt de documents par le comité exécutif

04.01 Service du greffe

Dépôt de la liste des contrats octroyés par le comité exécutif conformément à l'article 200 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*

04.02 Service du greffe

Dépôt de la liste des subventions octroyées par le comité exécutif

04.03 Service du greffe

Dépôt de la liste des contrats octroyés par les fonctionnaires conformément à l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes*

05 – Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil

05.01 Service du greffe

Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil

06 – Dépôt de rapports des commissions du conseil

06.01 Service du greffe

Dépôt du rapport de la Commission de la présidence du conseil intitulé « Les activités des commissions permanentes - bilan 2022 »

07 – Dépôt

07.01 Service du greffe

Dépôt du Rapport annuel 2022 de la Ville de Mont-Royal faisant état de l'exercice des activités déléguées en vertu du Règlement du conseil d'agglomération sur la délégation de pouvoirs en matière de remorquage aux municipalités liées (RCG 19-016)

07.02 Service du greffe

Dépôt du Rapport annuel 2022 de la Ville de Côte Saint-Luc faisant état de l'exercice des activités déléguées en vertu du Règlement du conseil d'agglomération sur la délégation de pouvoirs en matière de remorquage aux municipalités liées (RCG 19-016)

11 – Dépôt de pétitions

11.01 Service du greffe

Dépôt de pétitions

20 – Affaires contractuelles

20.01 Service des technologies de l'information , Direction gestion du territoire - 1225035005

Accorder un contrat à CIM Maintenance inc. pour l'acquisition d'un outil de planification des travaux de maintenance avec service d'installation et de configuration, pour la période du 1^{er} mars 2023 au 29 février 2028, pour une somme maximale de 848 536,02 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 22-19567 (1 seul soum.)

Compétence Acte mixte
d'agglomération :

20.02 Service des technologies de l'information , Direction institutionnelle - 1227684008

Autoriser une dépense additionnelle maximale de 299 932,34 \$, taxes incluses, pour des licences additionnelles, des services de support et de maintenance associés à ces licences et pour les services professionnels requis pour effectuer des adaptations au système de points de vente (SPDV), dans le cadre du contrat accordé à SIR Solutions inc. (CG16 0339 et CG20 0017), majorant ainsi la dépense maximale du contrat de 1 678 672,36 \$ à 1 978 604,70 \$, taxes incluses, incluant une dépense de 29 922,25 \$ effectuée à même l'enveloppe de contingences / Approuver un projet d'addenda no. 2 à cet effet

Compétence Acte mixte
d'agglomération :

20.07 Service des technologies de l'information , Direction infrastructures technologiques - 1227429002

Accorder un contrat à Bell Canada (lot 2) pour la fourniture de service internet ainsi que d'une protection contre les attaques de type Distributed Denial of Service (DDoS), pour une durée de 36 mois, avec deux options de prolongation de 12 mois chacune - Dépense totale 572 426,77 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 22-19555 (2 soum., 1 seul conforme)

Compétence Acte mixte
d'agglomération :

20.08 Service des technologies de l'information , Direction gestion du territoire - 1236469002

Accorder un contrat de gré à gré à Bentley Systems inc. pour la fourniture du soutien technique et l'obtention des mises à jour des licences logicielles permanentes, pour la période du 1^{er} mars 2023 au 29 février 2024, pour une somme maximale de 327 581,83 \$, taxes incluses (fournisseur unique)

Compétence Acte mixte
d'agglomération :

20.09 Service du matériel roulant et des ateliers - 1235382001

Conclure des ententes-cadres collectives avec Ford du Canada Limitée, FCA Canada inc. KIA Québec, Toyota Canada inc. et Mitsubishi Motor Sales of Canada inc. pour la fourniture, sur demande, de véhicules légers à la suite de l'adhésion de la Ville à l'appel d'offres mené par le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG), pour une durée de 12 mois, soit du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 - Montant estimé de l'entente : 13 655 282,83 \$, taxes incluses (contrat : 11 274 152,33 \$ + contingences : 2 254 830,46 \$ + incidences : 126 300,04 \$)

Compétence Acte mixte
d'agglomération :

20.10 Service des technologies de l'information , Direction gestion du territoire -
1236469001

Autoriser une dépense additionnelle de 71 223,56 \$, taxes incluses, pour la fourniture de prestations de services de développement de tableau de bord Qlik Sense Enterprise, dans le cadre du contrat accordé à Conseillers en gestion et informatique CGI inc. (CG21 0255), majorant ainsi le montant total du contrat de 474 823,76 \$ à 546 047,32 \$, taxes incluses

Compétence Acte mixte
d'agglomération :

20.11 Service de l'environnement , Direction de la gestion des matières résiduelles
- 1239206001

Approuver un projet d'avenant à la convention intervenue entre la Ville de Montréal et le ministre de l'Économie et de l'Innovation (CG21 0723), sans aucun changement aux montants des contributions financières prévues, afin d'ajuster la durée du projet

Compétence Élimination et la valorisation des matières résiduelles, ainsi
d'agglomération : que tout autre élément de leur gestion si elles sont
 dangereuses, de même que l'élaboration et l'adoption du
 plan de gestion de ces matières

20.12 Service de la stratégie immobilière - 1229220013

Approuver un projet d'acte modifiant l'emphytéose entre la Ville de Montréal et l'Office municipal d'habitation de Montréal pour l'immeuble constitué du lot 4 142 196 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie de 3931,5 mètres carrés, sur lequel sont érigées deux bâtisses situées au 2230, avenue Lionel-Groulx et au 2235 à 2247, rue Delisle, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, afin de prolonger la durée de l'emphytéose d'une période additionnelle de deux ans, soit du 1^{er} mars 2023 au 28 février 2025, moyennant une rente annuelle de 5 520 \$ - La rente annuelle consentie représente une subvention totale de 1 280 000 \$ pour la période de la prolongation

Compétence Logement social et l'aide destinée spécifiquement aux
d'agglomération : sans-abri

20.13 Service de la stratégie immobilière - 1226025011

Approuver un projet de permission par lequel la Ville de Montréal permet à la Société Radio-Canada d'occuper un terrain situé à l'intérieur du parc du Mont-Royal, afin de maintenir et de gérer une tour de transmission et de réception de télévision et de radio, ainsi que les bâtiments nécessaires, d'une superficie d'environ 26 573 pieds carrés (2 468,8 mètres carrés), pour une période de 10 ans, avec deux options de renouvellement d'une durée additionnelle de cinq ans chacune, à compter du 1^{er} janvier 2023, moyennant un loyer total de 14 743 882,40 \$, excluant les taxes

Compétence Annexe du décret - Parc du Mont-Royal
d'agglomération :

20.14 Service du développement économique , Direction Mise en valeur des pôles économiques - 1229861001

Approuver un projet d'addenda no.1 modifiant la convention intervenue entre la Ville de Montréal et le Laboratoire sur l'agriculture urbaine (CG21 0036), pour la réalisation d'un projet qui vise à soutenir l'acquisition de connaissances technico-économiques en agriculture urbaine commerciale auprès d'entreprises et de gestionnaires/propriétaires immobiliers, sans aucun changement au montant du soutien financier prévu, afin d'ajuster la durée du projet

Compétence Élément du développement économique qu'est toute aide
d'agglomération : destinée spécifiquement à une entreprise

20.15 Service du développement économique , Direction Entrepreneuriat - 1227952006

Accorder un soutien financier non récurrent de 200 000 \$ à Montréal International pour attirer des jeunes entreprises innovantes à fort potentiel provenant de l'étranger / Approuver un projet de convention à cet effet

Compétence Élément du développement économique qu'est toute aide
d'agglomération : destinée spécifiquement à une entreprise

20.16 Service des grands parcs du Mont-Royal et des sports , Direction gestion de grands parcs et milieux naturels - 1229723002

Accorder un soutien financier de 137 010 \$ à HEC Montréal pour soutenir le projet de rehaussement de la biodiversité dans le cadre du programme de subvention pour le maintien et le rehaussement de la biodiversité sur les terrains institutionnels du Mont-Royal / Approuver un projet de convention à cet effet / Autoriser un budget additionnel de revenus et de dépenses de 137 010 \$

Compétence Annexe du décret - Parc du Mont-Royal
d'agglomération :

20.17 Service du développement économique , Direction Entrepreneuriat - 1236352001

Approuver un soutien financier d'une valeur maximale de 2 048 876 \$ à Concertation régionale de Montréal, pour la réalisation d'activités de concertation et de mobilisation durant la période 2023, dans le cadre de l'Entente sur le Fonds régions et ruralité - Volet 2 - Soutien à la compétence de développement local et régional

Compétence Élément du développement économique qu'est tout centre
d'agglomération : local de développement

20.18 Service du développement économique - 1227019007

Approuver un projet d'addenda #1 à la convention intervenue entre la Ville de Montréal et l'Office des congrès et du tourisme du grand Montréal (CG21 0538), sans aucun changement aux montants des soutiens financiers prévus, afin d'ajuster la durée du projet

Compétence Élément du développement économique qu'est toute aide
d'agglomération : destinée spécifiquement à une entreprise

20.19 Service du développement économique , Direction Entrepreneuriat - 1238298001

Accorder un soutien financier non récurrent de 90 000 \$ à l'École des entrepreneurs du Québec afin de réaliser la 25^e édition de Défi OSEntreprendre / Approuver un projet de convention à cet effet

Compétence Élément du développement économique qu'est toute aide
d'agglomération : destinée spécifiquement à une entreprise

20.20 Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction des grands projets de transport en partenariat - 1227211010

Accorder un contrat de services professionnels d'ingénierie et d'intégration urbaine à GHD Consultants ltée, pour la conception de plans et devis d'un lien routier entre le boul. Brunswick et la voie de service de l'A-40 dans la Ville de Pointe-Claire - Dépense totale de 799 495,85 \$, taxes incluses (contrat : 579 592,54 \$ + assistance technique : 52 419,98 \$ + contingences : 94 801,88 \$ + incidences : 72 681,44 \$) - Appel d'offres public 22-19474 (2 soum.)

Compétence Voie de circulation artérielle - relatif à l'échangeur Turcot,
d'agglomération : l'échangeur Dorval, l'autoroute 25 et l'autoroute 40

20.21 Service des infrastructures du réseau routier , Direction de la gestion des infrastructures urbaines et des entraves - 1227000008

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat à Construction Deric inc. pour la réfection des structures du passage inférieur Christophe Colomb/Des Carrières (projet 16-12) dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie et du Plateau-Mont-Royal - Dépense totale de 23 588 576,72 \$, taxes incluses (travaux : 19 519 700 \$ + contingences : 2 178 413,07 \$ + incidences : 1 890 463,65 \$) - Appel d'offres public 463010 (4 soum.)

Compétence Acte mixte
d'agglomération :

20.22 Service des infrastructures du réseau routier , Direction de la réalisation des projets d'infrastructures urbaines - 1227231080

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat à Ramcor Construction inc., pour des travaux d'aménagement du seuil Remembrance / Côte-des-Neiges au parc du Mont-Royal (lot 2) - Dépense totale de 2 652 015,58 \$, taxes incluses (contrat : 2 274 559,62 \$ + contingences : 227 455,96 \$ + incidences : 150 000 \$) - Appel d'offres public 459212 (4 soum.)

Compétence Annexe du décret - Parc du Mont-Royal
d'agglomération :

20.23 Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées - 1227482042

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat à Bruneau Électrique inc., pour les travaux de réfection de l'alarme incendie et de l'éclairage de la station de pompage Jean-R.- Marcotte - Dépense totale de 6 556 114,39 \$, taxes incluses (contrat : 5 463 428,66 \$ + contingences : 1 092 685,73 \$) - Appel d'offres public SP22041-179545-C (2 soum.)

Compétence Alimentation en eau et assainissement des eaux
d'agglomération :

20.24 Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées - 1228661001

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat-cadre de services professionnels d'ingénierie à Stantec Experts-Conseils ltée, d'une durée de 24 mois avec une option de prolongation de 12 mois, pour la conception, la préparation des plans et devis, et la surveillance des travaux de projets de collecteurs d'égouts - Dépense totale de 3 296 835,83 \$, taxes incluses (contrat : 3 139 843,65 \$ + contingences : 156 992,18 \$) - Appel d'offres public 22-19537 (1 seul soum.)

Compétence Alimentation en eau et assainissement des eaux
d'agglomération :

20.25 Service de la stratégie immobilière - 1229220010

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Approuver un projet de promesse bilatérale de vente et d'achat par laquelle la Ville de Montréal s'engage à acquérir de Peyman Jabbari-Manjili, à des fins de parc, un immeuble d'une superficie de 3638,1 mètres carrés, situé aux 6336 et 6340, rue Saint-Jacques, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, pour le prix de 8 100 000 \$, plus les taxes applicables, le cas échéant

Compétence Annexe du décret - Écoterritoires
d'agglomération :

20.26 Service de la gestion et planification des immeubles , Direction de la gestion de projets immobiliers - 1225895003

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Conclure des ententes-cadres avec Groupe ABS inc. (Lot 1), SNC-Lavalin inc. (Lot 2), WSP Canada inc.(Lot 3) et FNX-INNOV inc. (Lot 4) pour des services professionnels pour la réalisation d'études de caractérisation environnementale et géotechnique dans le cadre de transactions immobilières ou de construction ou de rénovation d'immeubles pour une durée de trois ans - Dépense totale de 4 415 569 \$, taxes incluses (Lot 1 : 1 204 295,29 \$, Lot 2 : 1 217 427,27 \$, Lot 3 : 1 052 071,26 \$ et Lot 4 : 941 775,17 \$) - Appel d'offres public 22-19153 (4 soum.)

Compétence Acte mixte
d'agglomération :

20.27 Service du développement économique , Direction intelligence économique et rayonnement international - 1227511001

Approuver la Planification économique conjointe (PEC) pour la période 2022-2025 entre la Ville de Montréal (Ville) et le Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIÉ) du Québec / Approuver le projet de convention de subvention de 150 M\$ entre le MEIÉ et la Ville / Autoriser un budget additionnel de dépenses équivalent au revenu additionnel de l'aide financière attendue de 150 M\$ pour la mise en œuvre de la stratégie ou du plan de développement économique de la Ville de Montréal pour la période 2022-2025

Compétence Acte mixte
d'agglomération :

20.28 Service de la stratégie immobilière - 1237723001

Approuver un projet d'acte de servitude par lequel Hydro-Québec cède à la Ville de Montréal une servitude d'utilités publiques à des fins de construction, de maintien, d'entretien et de réparation d'une conduite, dont l'assiette est d'une superficie de 7 266 mètres carrés, située dans l'arrondissement de LaSalle, pour un montant de 221 340 \$, plus les taxes applicables

Compétence Alimentation en eau et assainissement des eaux
d'agglomération :

20.29 Service de la diversité et de l'inclusion sociale - 1239703001

Accorder un soutien financier de 1 200 000 \$ au Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV), pour les années 2023 et 2024, afin de réaliser son plan d'action, dans le cadre du budget du Service de la diversité et de l'inclusion sociale / Approuver un projet de convention à cet effet

Compétence Élément du développement économique qu'est toute aide
d'agglomération : destinée spécifiquement à une entreprise

20.30 Service de l'habitation - 1233867001

Abroger la Résolution CG23 0034 / Autoriser la signature de la convention de gestion entre la Ville de Montréal et la Société d'habitation et de développement de Montréal pour la prise en charge d'immeubles acquis à des fins de logements sociaux / Approuver le remplacement de la convention de gestion de l'immeuble situé aux 804-814, rue Irène, adoptée par la résolution CG23 0034, par la convention faisant l'objet du présent sommaire décisionnel / Approuver les budgets d'exploitation des immeubles situés aux 804-814, rue Irène, au 1743, avenue Bourbonnière et au 7085, rue Louis-Hémon

Compétence Logement social et l'aide destinée spécifiquement aux
d'agglomération : sans-abri

30 – Administration et finances

30.01 Service de police de Montréal , Direction de l'intégrité et des normes professionnelles - 1224336001

Approuver le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur la discipline interne des policiers et policières de la Ville de Montréal » et d'en recommander l'adoption au ministère de la Sécurité publique du Québec (MSP), conformément aux dispositions de la *Loi sur la police* (RLRQ, c. P-13.1)

Compétence Éléments de la sécurité publique que sont les services de
d'agglomération : police, de sécurité civile, de sécurité incendie et de
 premiers répondants

30.02 Service de l'environnement - 1223217001

Approuver un projet d'entente sur le fonctionnement et le financement des programmes d'inspection des aliments de la Ville de Montréal, du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023, entre le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et la Ville de Montréal

Compétence d'agglomération : Cas où la municipalité centrale a succédé à une municipalité régionale de comté ou à une communauté urbaine, toute autre matière sur laquelle la compétence appartient à la municipalité centrale et appartenait, en vertu d'une disposition législative, à l'organisme auquel la municipalité a succédé

30.03 Service du greffe , Division du soutien aux commissions permanentes aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil - 1239902002

Approuver le programme d'activités 2023 des commissions permanentes du conseil d'agglomération

41 – Avis de motion et dépôt de projet de règlement

41.01 Service du matériel roulant et des ateliers - 1235382003

Avis de motion et dépôt - Règlement autorisant un emprunt de 139 435 000 \$ afin de financer le remplacement et le reconditionnement de véhicules

Compétence d'agglomération : Éléments de la sécurité publique que sont les services de police, de sécurité civile, de sécurité incendie et de premiers répondants

42 – Adoption de règlements

42.01 Rosemont - La Petite-Patrie , Direction du développement du territoire et des études techniques - 1229444005

Adoption - Règlement autorisant la transformation et l'occupation d'un bâtiment à des fins d'hébergement pour des personnes ayant besoin d'aide et d'assistance au 1030, rue Beaubien Est

Compétence d'agglomération : Logement social et l'aide destinée spécifiquement aux sans-abri

42.02 Service de l'environnement - 1221025001

Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 2 500 000 \$ afin de financer l'acquisition et l'installation d'équipements informatiques et électroniques ainsi que le remplacement d'instruments analytiques en matière environnementale

Compétence d'agglomération : Cas où la municipalité centrale a succédé à une municipalité régionale de comté ou à une communauté urbaine, toute autre matière sur laquelle la compétence appartient à la municipalité centrale et appartenait, en vertu d'une disposition législative, à l'organisme auquel la municipalité a succédé

42.03 Service de l'environnement , Direction de la gestion des matières résiduelles - 1228212001

Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 19 500 000 \$ afin de financer la réalisation des travaux prévus au programme de protection du parc immobilier du Service de l'environnement

Compétence d'agglomération : Élimination et la valorisation des matières résiduelles, ainsi que tout autre élément de leur gestion si elles sont dangereuses, de même que l'élaboration et l'adoption du plan de gestion de ces matières

42.04 Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction des projets d'aménagement urbain - 1228862003

Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 90 000 000 \$ afin de financer les travaux des aménagements cyclables

Compétence d'agglomération : Annexe du décret - Réseau cyclable actuel et projeté de l'Île de Montréal identifié au Plan de transport approuvé par le conseil d'agglomération le 18 juin 2008 (CG08 0362)

42.05 Service de police de Montréal , Direction de l'intégrité et des normes professionnelles - 1229741001

Adoption - Règlement modifiant le Règlement sur le remorquage des véhicules (RCG 19-004)

Compétence d'agglomération : Éléments de la sécurité publique que sont les services de police, de sécurité civile, de sécurité incendie et de premiers répondants

42.06 Direction générale , Direction générale adjointe - Qualité de vie - 1229320002

Adoption - Règlement modifiant le Règlement du conseil d'agglomération sur la définition de l'aide à l'entreprise (RCG 06-019)

Compétence d'agglomération : Élément du développement économique qu'est toute aide destinée spécifiquement à une entreprise

42.07 Service de la gestion et planification des immeubles , Direction de la gestion des actifs immobiliers - 1225373005

Adoption - Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 14 900 000 \$ afin de financer les travaux de rénovation de l'hôtel de ville de Montréal (RCG 21-011) afin d'augmenter le montant de l'emprunt à 24 900 000 \$

Compétence d'agglomération : Acte mixte

42.08 Service du développement économique , Direction Entrepreneuriat -
1227016002

Adoption - Règlement établissant le programme d'aide financière visant le développement de projets d'affaires d'entreprises montréalaises 2023

Compétence Élément du développement économique qu'est toute aide
d'agglomération : destinée spécifiquement à une entreprise

50 – Ressources humaines

50.01 Service des ressources humaines , Direction des relations de travail -
1227914001

Approuver l'entente intervenue entre la Ville de Montréal et la Fraternité des policiers et policières de Montréal concernant les fonctions additionnelles en lien avec la décision arbitrale de M^e Jean Barrette au sujet de la parité salariale entre les sergents superviseurs de postes de quartier et les sergents superviseurs

Compétence Éléments de la sécurité publique que sont les services de
d'agglomération : police, de sécurité civile, de sécurité incendie et de
 premiers répondants

50.02 Service de police de Montréal , Direction de l'intégrité et des normes
professionnelles - 1225326001

Autoriser le protocole d'entente type de prêt de service avec la Sûreté du Québec (SQ), pour la période allant du 1^{er} novembre 2022 au 31 mars 2026, concernant le prêt de service d'un maximum de deux ressources civiles du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) à l'Équipe intégrée de lutte contre le proxénétisme (EILP), d'une durée de trois ans chacun, renouvelable pour une année additionnelle

Compétence Éléments de la sécurité publique que sont les services de
d'agglomération : police, de sécurité civile, de sécurité incendie et de
 premiers répondants